

Elections de délégués et de suppléants devant participer à l'élection d'un conseiller de la République

Le Président a donné lecture :

1°) des articles de la loi du 23-9-1968 et du 26-9-1968 relatif à l'élection des conseillers de la République

2°) du décret de convocation des conseils municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants pour l'élection d'un conseiller de la République qui doit avoir lieu le 25 Mars 1956 dans le département

Election des délégués

1°) Forme de scrutin

Le Président a ensuite invité à procéder sans débats au scrutin secret et à la majorité absolue à l'élection de 3 délégués

Résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste pour les suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu

M. Limal : 12 élu

M. Chau : 12 élu

M. Dochant : 11 élu

Election des suppléants

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection de trois suppléants

Résultats

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 72

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste pour les suffrages exprimés : 72

Majors absolus : 7

Ont obtenu

M. Henry G. : 12 élu

M. Charles P. : 12 élu

M. Lethoux R. : 12 élu